



RENTRÉE SCOLAIRE

ALSH PRÉPARER LES INSCRIPTIONS

Les inscriptions pour l'Accueil de loisirs sans hébergement, l'accueil périscolaire et la cantine débutent le 10 juin. Depuis l'année dernière, vos démarches d'inscriptions aux services de l'enfance se font en ligne sur monespacefamille.fr.

Elles sont à réaliser tous les ans par toutes les familles concernées et se font en deux temps. D'abord, la demande d'inscription à chaque prestation et une fois l'inscription validée, la réservation des prestations. Les familles samoisiennes disposant de l'attestation employeurs dument remplie et à jour de leurs paiements pourront réaliser leurs demandes d'inscriptions en priorité du 10 au 15 juin. À partir du 16 juin, les inscriptions seront ouvertes à tous.

INSCRIPTIONS MODE D'EMPLOI

Pour bien anticiper vos inscriptions, un guide « Inscriptions accueil de loisirs, périscolaire, cantine : Mode d'emploi » est à votre disposition sur monespacefamille.fr et sur samois-sur-seine.fr. Distribué aux élèves des écoles A.Binet, ce guide qui prend la forme d'un dépliant, est également disponible en mairie et auprès pôle enfance.



MON ESPACE FAMILLE AU QUOTIDIEN

Tout au long de l'année, pensez à consulter et à mettre à jour régulièrement votre espace famille. À tout moment, le service enfance communique avec vous grâce à cet espace : par courriel via la liste de diffusion ou en déposant des documents dans la rubrique « actualités ».

ÉDITO

RETOUR DES BEAUX JOURS

Le soleil est revenu, et avec lui, toutes les manifestations qui font le dynamisme de notre village et que nous devons en grande partie à nos associations. En mai, le marché gourmand, le vide-greniers, la cérémonie du souvenir au monument aux morts, l'accueil de nos amis anglais du jumelage et les anniversaires des Amis de Samois et de l'association sportive samoisienne. Place maintenant aux manifestations de l'été, à découvrir dans l'agenda. Avant de partir en vacances, il est nécessaire de mettre les dossiers à jour. Penser aux inscriptions à l'école et au centre de loisirs mais aussi réviser les règles du bien-vivre ensemble. Tondre sa pelouse pendant heures autorisées, préserver ses haies pour ne pas nuire aux oiseaux qui nichent et veiller à ce que nos arbustes n'empiètent pas chez les voisins ou sur le domaine public sont autant de petits gestes de respect qui rendent la vie de tous plus agréable.

MICHEL CHARIAU

L'ANFA LABÉLISÉE ÉCOLE FRANÇAISE D'AVIRON 2025

La Fédération Française d'Aviron (FFA) a décerné le label « École Française d'Aviron deux étoiles » à l'ANFA, l'association d'aviron du Pays de Fontainebleau pour l'année 2025. À travers ce label, la FFA reconnaît l'engagement et la qualité des prestations proposées par l'ANFA. Une garantie supplémentaire pour les pratiquants !

CONCRÉTISATION DES ENGAGEMENTS DU MANDAT

Le budget 2025 traduit une action municipale équilibrée entre gestion rigoureuse, investissements ciblés et transition écologique.

L'action municipale repose pour cette itération budgétaire 2025, comme pour les précédentes sur trois piliers : responsabilité, efficacité, rigueur. Des fondamentaux inscrits dans la feuille de route de la gouvernance pour répondre aux besoins et attentes de la population ainsi qu'à l'entretien et à la valorisation du patrimoine communal. Un objectif en adéquation avec les enjeux de développement et la santé financière de la commune. Le budget voté en avril 2025 traduit en chiffres ces engagements de l'équipe municipale.

FONCTIONNEMENT : RECETTES ET DÉPENSES COURANTES

Elles représentent une enveloppe de 4 426 652.08€, soit une augmentation d'environ 2.62% par rapport à l'exercice précédent. Dans un contexte national d'incertitudes et de contraintes, ces prévisions sont le reflet d'une maîtrise avérée des dépenses et d'une gestion rigoureuse. La répartition par nature en dépenses, de cette enveloppe se décline essentiellement en trois domaines : les frais de personnel, les charges à caractère général et l'autofinancement affecté aux investissements. En recettes, les impôts demeurent la source première des ressources de la commune (plus de la moitié).

LES OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT

Pour les opérations d'investissement, l'enveloppe votée s'élève à 3 039 738 €. En dépenses, outre la part

affectée au remboursement des emprunts en capital, les crédits sont à hauteur de 86%, dédiés aux projets de construction et d'aménagement, à l'achat de biens d'équipement ainsi qu'à des actions de sauvegarde du patrimoine. Les opérations inscrites à ce titre s'appliquent à trois domaines d'actions :

> Actions sur le Patrimoine bâti dont : la réfection de la toiture de l'école maternelle, le projet de climatisation/ rafraichissement du Pôle Enfance, l'isolation phonique de la Grande Salle du Foyer Django Reinhardt, l'accès PMR à l'église Saint Hilaire ;

> Les opérations de voirie et d'aménagement des espaces publics : la sécurisation du parcours de l'école (rue Fouquet), la réalisation du plateau surélevé secteur gymnase, le réaménagement du secteur des Plâtreries, la requalification du quai Franklin Roosevelt, la réfection du chemin des Bas Sablons ;

> La réalisation d'équipements publics : construction d'un Plateau Sportif avenue de la Libération, installation

d'un système de vidéoprotection, rénovation complète du parc de l'éclairage public (relamping). Le projet de végétalisation des cours des écoles (Cours Oasis) est en phase d'études.

Ces projets seront financés à hauteur de 64% par les ressources propres internes (excédents, autofinancement de la section de fonctionnement et dotation d'amortissement), à hauteur de 20% par des ressources propres externes (fond de compensation de la TVA, taxes d'aménagement et subventions d'investissement notifiées) et le complément soit 16% par recours à l'emprunt.

Cette traduction en chiffres des choix opérés pour 2025 donne sens et réalité aux axes de développement de la collectivité qui ciblent : la préservation du cadre de vie et la qualité écologique, la poursuite de la transition écologique et énergétique, le renforcement de l'offre d'équipements et services.

+ d'infos sur les finances de la Commune sur samois-sur-seine.fr (mairie > finances et fiscalités > Taxes et impôts locaux)



UN OUTIL POUR PRÉSERVER NOTRE CADRE DE VIE

Dernièrement, vous avez découvert dans votre boîte aux lettres un nouvel outil destiné à mobiliser les citoyens autour de la préservation du cadre de vie samoisien : la charte de l'urbanisme. Pensée comme un outil pédagogique, cette charte vise à sensibiliser aux enjeux actuels liés aux aménagements du territoire. Elle encourage le dialogue et appelle à la responsabilité collective en proposant des pistes concrètes pour des aménagements respectueux

de l'environnement et du patrimoine local. Elle ne se substitue en aucun cas aux documents d'urbanisme en vigueur (Plan local d'urbanisme (PLU) et futur PLU intercommunal). L'attestation et la note qui l'accompagne ne constituent pas une obligation légale. Leur vocation est d'inciter le pétitionnaire à se saisir de ces recommandations dans son projet et à mettre en avant son engagement pour préserver le cadre de vie de Samois-sur-Seine.

FRELON ASIATIQUE : VIGILANCE MAINTENUE

La période de piégeage est finie. Pour protéger les autres espèces, il est très important de retirer vos pièges. Désormais, les reines qui n'ont pas été capturées vont former des nids. Si vous repérez un nid de frelons asiatiques, signalez-le en mairie, la Commune et l'Agglomération du Pays de Fontainebleau (CAPF) prennent en charge leur destruction.



SOUTIEN À LA RÉNOVATION DE L'HABITAT

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) est un dispositif mis en place par l'agglomération sur une durée de trois ans, pour accompagner financièrement et techniquement les propriétaires dans la rénovation de leur logement. Aides financières et accompagnement pour les propriétaires, plus d'infos sur l'OPAH sur samois-sur-seine.fr

LE 0 800 112 112 N'EST PAS UN SPAM

Vous avez contacté les services d'urgence ? Désormais ils vous rappellent avec ce numéro. Pensez à l'enregistrer dans vos contacts.

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal se réunira jeudi 3 juillet à 20h en salle des mariages. Consultez l'ordre du jour à venir sur samois-sur-seine.fr

ACCÈS DÉCHÈTERIES

Les conditions d'accès aux déchèteries du SMI-TOM-LOMBRIC ont évolué. Désormais, le titulaire de la carte d'accès devra être présents (sauf dérogation) muni de celle-ci et de sa carte d'identité.

+ d'infos sur lombric.com

L'EHPAD MATHURIN FOUQUET S'AGRANDIT !

Les travaux de réhabilitation de l'EHPAD (Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) Mathurin Fouquet débutés en 2018 sont terminés. L'établissement dispose désormais d'une unité dédiée aux résidents atteints de troubles cognitifs et de 17 nouvelles chambres. Dans le même temps, les 64 chambres déjà existantes ont été rénovées. Ces travaux permettront d'accueillir autant de nouveaux résidents dans les meilleures conditions. L'inauguration est prévue le 5 juin.

Directeur de la publication :
Michel Chariou
Coordination :
Anne-Sophie Michat
Denis Montel

Rédaction :
Mairie de Samois-sur-Seine
Place de la République
77920 Samois-sur-Seine
01 64 69 54 69
mairie@samois-sur-seine.fr
www.samois-sur-seine.fr
www.facebook.com/villagedesamois



SAMOIS OUVRE LE FESTIVAL !

Samois-sur-Seine accueillera l'ouverture du festival Django Reinhardt samedi 14 juin. Fidèle à la tradition, un concert gratuit et ouvert à tous se tiendra sur la place de la République dans le village qui a vu naître et accueilli le festival pendant 48 ans. Deux semaines avant que les premières notes ne retentissent dans le parc du château de Fontainebleau, trois artistes se succéderont sur la scène samoisienne de l'ouverture : **Adrien Marco Trio**, le **Quintette du Hot Club de France** et **Ludovic Louis**. Des talents qui allient virtuosité, héritage et modernité ! Profitez d'un avant-goût du festi-

val et découvrez, en plus d'une programmation exceptionnelle, la buvette, la boutique, un foodtruck, un luthier et bien sûr vos restaurants. Le cœur du Festival Django Reinhardt, c'est ici, à Samois. Alors rendez-vous samedi 14 juin à partir de 18h sur la place de la République pour faire vivre cet événement et perpétuer l'héritage d'un génie dont la musique a transcendé les frontières.

BILLETTERIE DU FESTIVAL
Quant au festival Django Reinhardt c'est du 26 au 29 juin dans le Parc du Château de Fontainebleau ! N'oubliez pas de réserver vos places sur festivaldjangoreinhardt.com.

14 JUIN

Ouverture du Festival Django Reinhardt à 18h Pl. République

21 > 22 JUIN

Les Jardins Enchantés ouvrent leurs portes de 14h à 19h

21 JUIN

Fête de la musique à 18h30 sur la pl. de la République

29 > 30 AOÛT

Festival SAM SAM pl. de la République

18 JUIN

Commémoration Appel du Gl de Gaulle à 18h au monument aux morts

21 JUIN

Kermesse de l'Arpe de 14h à 17h dans la cour de l'école



13 JUILLET

Pique-nique républicain sur la pl. de la République à 19h

23 AOÛT

Cérémonie de la libération au monument aux morts

5 > 7 SEPT

Fête patronale sur la place de la République

5 SEPT

Forum des associations à 17h dans la cour du Foyer